

EN IMAGES



© STÉPHANIE CLÉMOT

SENDETS

La coupe du monde en visite au club de foot

Les membres dirigeants du club de football de Sendets avaient préparé une surprise pour les jeunes licenciés du club samedi 24 septembre. À l'issue de jeux organisés pour les enfants, un représentant du district est arrivé au club avec une réplique de la précieuse coupe du monde avec laquelle les enfants ont pu poser. Tous étaient ravis de cette surprise. S'en est suivi un cocktail apéritif pour petits et grands.



**Vente de produits de la région**  
**Circuits courts**

- 🍏 Pommes bio & conventionnelles
- 🥦 Fruits et légumes
- 🌿 Epicerie
- 🍗 Viande et volaille

**C'est la saison des pommes !**

**NOUVEAU**  
L'Armoire à conserves bio & le vinaigre bio de chez Broka

**Click & Collect**  
fermedelousse.com

**VENTE HÛÎTRES**  
Arcachon-Cap Ferret  
EARL Simon IGLESIAS  
Producteur Éleveur Affineur  
La Teste de Buch

**La ferme de l'ousse**

34 rue de l'Ousse - **AUSSEVIELLE**  
Route de Bayonne - commerce.vergersdelousse@gmail.com  
📞 **SARL Ferme de l'Ousse - 05 59 61 34 72**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

**Ouvert toute l'année : du lundi au samedi : 9h30-12h30 / 13h30-19h**

MAZÈRES-LEZONS

# L'éclairage public sera éteint la nuit dès samedi

Mazères-Lezons poursuit sa démarche de sobriété énergétique en décidant d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h du matin sur tout le territoire communal.

À compter de ce samedi 1er octobre, Mazères-Lezons va éteindre l'éclairage public de 23h à 5h du matin sur tout le territoire communal. Il s'agit là d'une volonté de maîtrise de l'énergie et de protection de l'environnement.

Toutefois, en période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit. Enfin, un bilan sera fait au terme de la première année de ce changement afin d'ajuster les lieux d'extinction et les horaires si nécessaire.

Si ce choix d'action colle à la perfection aux directives nationales en matière d'économies d'énergie, il est à rappeler que, dès 2013, la commune se portait pionnière en la matière en modernisant la totalité du parc d'éclairage public pour un investissement de 150 000 euros. Toutes les lampes boules et sodium polluantes et énergivores avaient alors été remplacées tandis qu'un dispositif bi-puissance permettait d'abaisser la consommation en pleine nuit.

La décision d'éteindre, à partir d'octobre, succède à la planification sur plusieurs années de l'extinction des quartiers résidentiels pendant la nuit sans pour autant laisser dans le noir total la traversée du village.

Acté en conseil municipal ce lundi 26 septembre et face à l'urgence climatique, c'est dé-



En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit. © PASCALE ARRANZ

sormais chose faite sur l'intégralité de la commune.

Monique Sémavoine, le maire, a encouragé à suivre l'exemple « sur tous les actes de la vie quotidienne, chez nous comme au travail, dans l'utilisation de tous les locaux et moyens communaux ».

Philippe Glorieux s'est félicité « de cette sobriété qui permettra je l'espère, d'être plus solidaire les uns avec les autres ».

**Chantier du centre social**

Furent également abordés de nombreux travaux d'importance, comme le nouveau chantier du centre social qui démarre au mois d'octobre ; un avenant à la convention de maîtrise d'œuvre avec l'APGL a été voté.

L'enveloppe de travail a augmenté car « on en a profité pour élargir le périmètre d'intervention à l'ensemble des locaux du centre social ainsi qu'à

la bibliothèque notamment au niveau des sols », a indiqué l'adjoint Francis Landes.

Le chantier, dont le coût total est de 500 000 euros, verra la verrière du patio démolie et remplacée par une nouvelle charpente. L'étanchéité de la toiture-terrace sera reprise, un désamiantage sera effectué, les sols seront refaits, le fonctionnement des systèmes de chauffage et de ventilation sera amélioré et les locaux seront mis en accessibilité. Les fenêtres de toit des logements communaux situés au 1er étage du bâtiment seront également remplacées.

Dans la même veine, une demande d'autorisation de travaux a été votée pour mettre une dernière fin à l'agenda d'accessibilité programmée sur la quasi-totalité de la commune avec la mise en accessibilité de la salle polyvalente.

Une autorisation a aussi été demandée pour lancer un nouvel accord-cadre à bons de commande de travaux de voirie pour la période 2023-2026. Cela permettra à la commune d'être plus réactive, en évitant une mise en concurrence pour les travaux de voirie urgents et mettre en œuvre les travaux de voirie décidés par le conseil municipal dans la limite de 50 000 euros par an.



**Création de jardins familiaux**

Le projet de création des jardins familiaux élaboré par l'Atelier Carole Boniface Paysage a été validé pour une enveloppe de 34 000 euros à laquelle viennent se greffer 3 532 euros HT pour la maîtrise d'œuvre complète des travaux par le même atelier. Les 16 parcelles prévues seront allouées à des jardiniers assidus. Les premiers travaux seront lancés cet hiver.

24 HEURES

**BIZANOS**

**Inscriptions à l'Avenir de Bizanos Cyclo**

Les inscriptions à l'Avenir de Bizanos Cyclo pour l'année 2022-2023 auront lieu à la salle polyvalente de Bizanos samedi 8 octobre de 14h à 18h et dimanche 16 octobre de 9h à 12h.

**GAN**

**Reprise des activités pour Gan Music Dance**

L'Association Gan Music Dance propose, pour cette année, les activités suivantes :

cirque, accro sport, gym adultes et enfants, qi-gong, pilates, hip-hop, capoeira, djembé, danse jazz/cabaret, danse africaine, danse country et théâtre enfants.

Contacts par téléphone au 06 76 68 15 61 ou par mail à gan-musicdancegmd@gmail.com.

**GELOS**

**Deux nouvelles disciplines à l'USVG**

L'Union sportive vaillante gelosienne (USVG) étoffe son offre avec deux nouvelles disciplines : la gymnastique entretien et rythmée et le yoga

danse.

Les cours de gym sont dispensés le mardi et vendredi de 9h30 à 10h30 à la maison des associations (à côté de la maison de retraite). Contact : 06 10 14 35 13.

Pour le yoga danse adulte et enfant, les cours adultes se déroulent au dojo le lundi de 12h30 à 13h30, le mardi de 10h30 à 11h30 et le mercredi de 19h à 20h30 (une semaine sur deux). Pour les enfants, ils se tiennent le mardi de 17h à 18h. Contact : 06 43 12 66 77. Plus d'infos sur www.usvg-gelos.com.